



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

F

## COMITÉ DU PROGRAMME

**Cent vingt-huitième session**

**Rome, 18-22 mai 2020**

**Observations de la Direction sur la proposition visant à renforcer  
les capacités d'évaluation dans les bureaux décentralisés**

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M<sup>me</sup> Beth Crawford

Directrice du Bureau de la stratégie, de la planification et de la gestion des ressources

Tél.: +39 06 570 52298

*Le présent document peut être imprimé à la demande, conformément à l'initiative de la FAO qui vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Il peut être consulté, ainsi que d'autres documents, à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).*

### Réponse globale à la proposition

1. La Direction accueille avec satisfaction la proposition visant à améliorer l'utilisation faite de l'évaluation dans l'optique de l'apprentissage, aux niveaux régional et national, grâce à l'exécution d'évaluations décentralisées. Elle est favorable à l'approche consistant à produire des données d'évaluation et d'apprentissage supplémentaires et à rendre celles-ci transparentes pour que l'apprentissage se généralise.
2. La Direction se félicite de l'importance accordée dans la proposition à l'intensification de l'apprentissage à l'échelon national comme à l'échelon régional et convient qu'il est essentiel d'agir à ce niveau dans l'optique du Programme 2030 et du repositionnement du système des Nations Unies pour le développement.
3. La Direction salue aussi l'attention portée dans la proposition au déficit de capacités au niveau national et à la recherche de solutions pour y remédier qui soient maîtrisables et n'entraînent pas de coûts supplémentaires. Il sera important de suivre la mise en œuvre progressive de la proposition en veillant à ce que ces deux conditions soient toujours respectées.
4. S'agissant de la constitution d'équipes régionales d'évaluation qui seraient composées de membres détachés du personnel du Bureau de l'évaluation (OED), la Direction convient que de telles équipes présenteraient sans doute un double avantage: elles posséderaient une meilleure compréhension des programmes exécutés au niveau régional et pourraient collaborer avec les responsables de programme aux niveaux régional et national. Toutefois, la Direction souligne qu'il est primordial que le Bureau de l'évaluation préserve le principe fondamental de l'indépendance et ajoute que tout nouvel arrangement devra y rester fidèle. Elle suggère que le Bureau de l'évaluation souhaitera peut-être préciser dans la proposition la durée maximale de la période pendant laquelle les membres d'une équipe pourront demeurer affectés dans un même lieu.
5. La Direction est favorable à la mise en œuvre par phases telle que prévue, pour faire en sorte que l'on obtienne les avantages prévus dans la proposition. Elle se félicite par ailleurs de la contribution potentielle de ce nouveau modèle au cycle de programmation et au système de gestion axée sur les résultats de l'Organisation et attend avec intérêt de collaborer plus avant à la réalisation de cet objectif.